Vision pour l'éducation des apprenants réfugiés et déplacés :

Un manifeste

Introduction

Dans le cadre de la campagne <u>Ensemble pour l'apprentissage</u>, le Conseil pour l'éducation des ré fugiés, hébergé par Vision Mondiale Canada, a été créé en consultation avec le Groupe de travail sur la politique canadienne en matière d'éducation internationale (CIEPWG). Composé de jeunes, d'enseignants, de parents et de leaders communautaires ayant une expérience du déplacement forcé, le Conseil veillera à ce que les solutions et les approches soient façonnées par l'expérience vécue et les connaissances acquises.

L'éducation des réfugiés est essentielle non seulement pour veiller à ce que les personnes dé placées acquièrent les compétences et la confiance nécessaires, mais aussi pour favoriser leur autonomie et leur intégration réussie dans leurs communautés d'accueil. Cependant, la voix des personnes les plus touchées par les décisions mondiales en matière d'éducation a été insuffisam ment entendue à travers l'histoire. Nous espérons que ce manifeste fera écho aux demandes des membres canadiens du Conseil pour l'éducation des réfugiés et permettra de renforcer les engagements mondiaux pour faire face à la crise croissante des déplacements de population.

Manifeste

Nous croyons en un monde où tous les enfants ont accès à une éducation de qualité et à un apprentissage tout au long de leur vie. Cette vision est soutenue par nos cinq thèmes principaux : inclusion, santé mentale et soutien psychosocial, apprentissage numérique, égalité entre les genres et responsabilisation.

Inclusion

L'éducation doit être *informée* par les jeunes réfugiés et déplacés de toute origine et leur être accessible.

Nous croyons que:

- les jeunes réfugiés et déplacés doivent prendre part à la prise des décisions mondiales liées à l'éducation, et ce, à tous les échelons;
- les jeunes réfugiés et déplacés doivent avoir accès à une éducation de qualité, peu importe leurs capacités, leur statut juridique, leur genre, leurs besoins psychosociaux, leur situation matrimoniale, leur orientation sexuelle, leur rôle de soignant ou tout autre facteur discriminatoire. Il faut notamment intégrer les jeunes ayant des besoins différents dans les écoles et s'assurer qu'ils disposent des aménagements appropriés nécessaires pour participer pleinement;
- tous les obstacles juridiques qui empêchent les jeunes réfugiés et déplacés d'accéder à l'éducation doivent être supprimés. Il faut notamment s'assurer que les qualifications soient transférables et puissent suivre les enfants et les jeunes qui sont relocalisés;
- les initiatives d'inclusion communautaire sont essentielles pour mieux intégrer les personnes réfugiées et déplacées à la société et surmonter la stigmatisation;
- des programmes scolaires inclusifs qui enseignent l'égalité entre les genres, l'inclusion, la paix et tiennent compte des besoins des jeunes réfugiés et déplacés, notamment les plus marginalisés, sont essentiels pour renforcer la qualité de l'éducation pour tous les apprenants;

- les éducateurs réfugiés doivent pouvoir faire reconnaître leurs qualifications pédagogiques pour leur permettre d'enseigner aux apprenants dans le pays d'accueil;
- la communauté internationale doit élaborer des lois ou des instruments juridiques pour garantir l'intégration du droit à l'éducation dans tous les pays d'accueil;
- si la mise en place d'horaires par roulement est parfois nécessaire, toutes les classes doivent être de qualité égale pour ce qui est de l'enseignement donné, du personnel enseignant, du matériel pédagogique, etc., et réunir des élèves réfugiés et des élèves du pays d'accueil. Il est possible de fournir des ressources supplémentaires aux écoles disposées à accueillir des élèves réfugiés au même titre que les élèves du pays, afin d'encourager les enseignants et de réduire la discrimination financière.

Santé mentale et soutien psychosocial

Les apprenants réfugiés et déplacés sont très vulnérables aux facteurs pouvant entraîner des traumatismes et des problèmes de santé mentale. Le bien-être mental est essentiel à la capacité des élèves à accéder et à participer pleinement à un apprentissage de qualité. Pourtant, la santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS) restent l'un des domaines les plus négligés des systèmes de santé et d'éducation avec de grandes lacunes dans les données sur les besoins en santé mentale des jeunes réfugiés et déplacés, la stigmatisa-

tion continue et peu d'interventions durables qui considèrent la santé mentale et le soutien psychosocial comme partie intégrante des approches à adopter pour améliorer l'accès à l'éducation.

Nous croyons que:

- la santé mentale et le soutien psychosocial doivent être intégrés dans toute approche ou tout programme visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les enfants, en particulier les filles et les garçons qui ont été déplacés de force;
- il est essentiel de déstigmatiser la santé mentale et d'encourager un dialogue ouvert, sûr et solidaire qui favorise le bien-être mental et réduit les expériences d'isolement des apprenants et des enseignants réfugiés et déplacés;
- les écoles devraient disposer de conseillers qualifiés, et tous les éducateurs et le personnel devraient recevoir une formation sur la façon de déceler les traumatismes, de répondre aux besoins en santé mentale des élèves et de lutter contre les préjugés fondés sur le pays d'origine afin de créer des espaces d'apprentissage sûrs pour tous.

Apprentissage numérique

L'apprentissage numérique est au cœur de l'éducation des réfugiés. La technologie est essentielle pour combler la fracture numérique sur le plan économique, géographique et générationnel, surtout en présence d'une situation instable et d'écoles saturées dans les pays d'accueil.

Nous croyons que:

- la technologie est susceptible de mobiliser les élèves difficiles à atteindre, de faire tomber les barrières linguistiques, d'améliorer la participation, de permettre l'échange des connaissances, de faciliter l'apprentissage personnalisé et d'aider les jeunes déplacés à se sentir connectés aux communautés diasporiques;
- les enfants réfugiés devraient avoir la possibilité d'accéder à des ressources éducatives numériques qui leur permettront d'améliorer leurs compétences, d'accroître leurs possibilités d'emploi et d'établir des liens dans le monde entier. Pour cela, il faut une infrastructure fiable qui garantit la participation des communautés éloignées à l'apprentissage numérique;
- les possibilités d'éducation doivent être offertes en ligne et hors ligne afin de joindre davantage d'élèves et de rendre l'apprentissage accessible aux divers cadres et styles d'apprentissage. La prestation en ligne doit être reconnue et accréditée, au même titre que les modes de prestation hors ligne, et l'apprentissage numérique doit être intégré à l'ensemble du programme scolaire dès le primaire;
- il est essentiel de cultiver de solides partenariats avec des experts de l'éducation et des entreprises technologiques éthiques pour fournir la technologie aux personnes les plus difficiles à atteindre et s'assurer que les enseignants sont formés à l'utilisation des technologies éducatives;
- la technologie doit être harmonisée aux programmes scolaires et aux systèmes éducatifs nationaux pour avoir le plus d'incidence. Elle devrait être mise à profit pour stimuler la préparation à l'école et augmenter le taux d'alphabétisation aux niveaux primaire et secondaire.

Égalité entre les genres

Les filles réfugiées et déplacées continuent d'être défavorisées de manière disproportionnée au moment d'accéder à des possibilités d'apprentissage de qualité, malgré les engagements impressionnants pris à Charlevoix en faveur de l'éducation des filles.

Nous croyons que:

- l'égalité entre les genres doit être intégrée à tous les programmes scolaires et à la formation des enseignants. Il est essentiel de remettre en question les stéréotypes et les normes de genre pour parvenir à une véritable égalité;
- l'éducation et la sensibilisation à la santé et aux droits sexuels et reproductifs doivent être dispensées à l'école et dans la communauté pour vaincre les idées fausses sur la grossesse et les MST et contribuer à maintenir davantage de filles et de jeunes femmes à l'école:
- il faut trouver des solutions à court, moyen et long terme afin de créer des espaces plus sûrs pour les filles et les jeunes LGBTQI+ qui vont à l'école. Ces solutions doivent surtout permettre de réduire la violence sexiste, l'intimidation, les mariages précoces, les grossesses et la stigmatisation, ainsi que de favoriser la santé mentale, une meilleure intelligence émotionnelle et une compréhension culturelle de l'égalité entre les genres et de l'inclusion des LGTBQI+, notamment au sein de la communauté au sens large. Les gouvernements doivent garantir la protection juridique des personnes LGBTQI+ et interdire le mariage des enfants et la violence conjugale

afin d'appuyer leurs efforts de sensibilisation sur un fondement juridique;

- toutes les écoles devraient fournir les installations et les outils de base nécessaires pour que les élèves ne soient pas exclus de l'école en raison de leur sexe biologique. Il faut notamment accroître l'accès aux toilettes, aux services de garde d'enfants, au soutien à la santé mentale, à la contraception et aux produits d'hygiène menstruelle sur place, ainsi qu'à des espaces sûrs pour favoriser l'apprentissage en ligne à distance;
- l'éducation des parents et des leaders communautaires est essentielle pour actualiser les croyances culturelles sur l'importance de l'éducation des filles, les droits des femmes, ainsi que les dangers du travail sexuel, du mariage précoce et du travail des enfants;
- un soutien financier aux familles peut leur donner les moyens de garder leurs filles à l'école. Cette aide doit s'accompagner d'autres mesures, notamment une formation à l'égalité entre les genres, et d'un numéro d'identification personnel sécurisé pour en assurer la bonne utilisation.

Responsabilisation

Les gouvernements et les organisations travaillant dans le domaine de l'éducation mondiale ont le devoir de rester redevables envers les apprenants réfugiés et déplacés qui sont touchés par leurs décisions. Pour cela, il faut notamment assurer le financement et la mise en œuvre adéquats de projets qui :

• reposent sur des données, désagrégées en fonction de facteurs d'identité sociale (genre, âge, orientation sexuelle, origine ethnique et

religion), sur les besoins en éducation, y compris les besoins en santé mentale, des jeunes réfugiés et déplacés, ou qui collectent et exploitent de telles données;

- sont dirigés ou, à tout le moins, éclairés par des femmes, des jeunes et/ou des réseaux et organisations de personnes réfugiées et déplacées;
- sont sensibles aux besoins exprimés par les jeunes réfugiés et déplacés en fonction des expériences vécues, en particulier ceux des communautés rurales et les plus marginalisés, et en tiennent compte;
- offrent, au niveau secondaire, des conseils d'orientation scolaire concernant les possibilités d'études postsecondaires et favorisent l'accès à l'enseignement et à la formation supérieure universelles;
- aident les apprenants réfugiés et déplacés dans leur transition de l'apprentissage au travail. Une transition mal faite et l'absence d'emplois décemment rémunérés après les études peuvent décourager les jeunes réfugiés et déplacés de terminer tout les niveaux d'études. La planification de l'éducation et de l'emploi doit aller de pair si l'on veut accroître l'autonomie des jeunes et leur pleine participation à la société;
- sont durables pour permettre la capacité à long terme des systèmes éducatifs à répondre aux besoins des apprenants réfugiés et déplacés;
- ont explicitement prévu de réduire au minimum ou d'éliminer la corruption, surtout la corruption liée au siphonage des fonds destinés aux initiatives d'éducation des réfugiés par les gouvernements et les entités de mise en œuvre.

Le Temps Est Venu D'agir

Nous appelons les gouvernements donateurs, les ministres responsables de l'éducation, les organisations multilatérales et non gouvernementales, les partenaires du secteur privé et les citoyens ordinaires à faire leur part pour donner la priorité à l'éducation des filles et des garçons réfugiés et déplacés. Plus précisément :

Nous appelons les pays donateurs, y compris le gouvernement du Canada, à donner la priorité à l'éducation dans les situations d'urgence au moyen de solutions adaptées, durables et transparentes qui sont informées par les jeunes réfugiés et déplacés. Il s'agit notamment :

- i) d'établir de nouvelles politiques d'aide internationale ou d'adapter les politiques en vigueur afin de garantir que les cadres de développement comportent des mesures en faveur de la santé mentale et du soutien psychosocial et s'attaquent activement à l'exclusion systémique et individuelle dans tous les domaines d'intervention;
- ii) de créer un poste ou un comité consultatif permanent et rémunéré ouvert aux jeunes réfugiés et déplacés, afin d'éclairer la prise de décisions en matière d'éducation à l'échelon gouvernemental;

- iii) d'atteindre et de maintenir un investissement d'au moins 15 % de l'aide publique au développement dans l'éducation;
- iv) d'assurer la production de rapports clairs et transparents sur l'affectation des fonds et leur incidence et d'en faciliter l'accès au public.

Nous appelons les ministres responsables de l'éducation des pays d'accueil à mettre en œuvre des programmes d'études qui soient inclusifs et répondent aux besoins de tous les apprenants, y compris les jeunes réfugiés et déplacés, et surtout les plus marginalisés. En particulier, nous appelons les ministres à créer de nouveaux programmes ou à réviser les programmes actuels de façon à ce qu'ils :

- i) enseignent l'inclusion, la tolérance et la paix dès les premières années de scolarité;
- ii) favorisent l'apprentissage sur l'égalité entre les genres et fournissent des renseignements adaptés à l'âge des élèves sur la santé et les droits sexuels et reproductifs dans les salles de classe:
- iii) aident tous les étudiants à faire la transition vers les programmes d'études du pays d'accueil, notamment en proposant des cours de langue, des aménagements pour les personnes handicapées, des cours de rattrapage et des cours accélérés pour permettre aux apprenants de se joindre aux classes adaptées à leur âge;
- iv) prévoient l'apprentissage des compétences interculturelles pour faciliter l'intégration avec les pairs du pays;
- v) soient régulièrement évalués et améliorés

afin de s'assurer qu'ils restent adaptés aux besoins d'apprentissage particuliers des étudiants réfugiés et déplacés dans leur communauté.

Nous appelons les organisations de la société civile et les entités multilatérales à prendre part à un échange des connaissances à l'échelle de la communauté afin de briser le cloisonnement et de créer l'espace propice à une plus grande capacité collective. En particulier, nous appelons les organisations :

- i) à créer, à tous les échelons de leur structure de gouvernance, un poste permanent réservé à un jeune dirigeant déplacé de force;
- ii) à travailler avec des partenaires pour collecter, exploiter et conserver des données désagrégées en fonction de facteurs d'identité sociale (p. ex., genre, orientation sexuelle et origine ethnique) sur les expériences des jeunes réfugiés et déplacés, et plus particulièrement sur leurs besoins en matière de santé mentale;
- iii) à assurer la transparence des rapports sur l'allocation des fonds et son incidence, d'en faciliter l'accès au public.

Nous appelons en particulier le fonds « Education Cannot Wait » à créer un groupe de travail composé de ministres responsables de l'éducation dans les pays d'accueil, d'enseignants dans des milieux aux prises avec une situation d'urgence, de leaders des jeunes réfugiés et déplacés, ainsi que de professionnels de la santé mentale et du soutien psychosocial, afin d'aider les ministres à élaborer des programmes scolaires inclusifs, réactifs et adaptés au contexte.

Nous appelons les organisations du secteur privé à collaborer avec les acteurs mondiaux de l'éducation et à tirer parti de leurs ressources pour améliorer l'accès à un apprentissage de qualité pour les jeunes les plus marginalisés du monde. Pour cela, il faut :

- i) atteindre et maintenir un investissement d'au moins 10 % des bénéfices destinés à adresser la crise mondiale de l'éducation:
- ii) collaborer avec les ministres responsables de l'éducation dans les pays d'accueil pour offrir des bourses d'études postsecondaires, des stages et des possibilités d'emploi après les études destinés aux jeunes réfugiés et déplacés;
- iii) réduire la fracture numérique grâce à des ressources financières et matérielles qui améliorent la connectivité à Internet dans les communautés d'accueil, en particulier les communautés rurales et les camps de réfugiés, et qui augmentent l'accès à la culture numérique, aux plateformes d'apprentissage en ligne et aux appareils pour les étudiants et les enseignants dans les communautés d'accueil.

Nous appelons les citoyens ordinaires des pays d'accueil et des pays donateurs à s'engager à ne pas abandonner les réfugiés et les personnes déplacées. Il s'agit notamment :

- i) d'encourager les gouvernements locaux à prioriser la réduction des écarts croissants en matière d'éducation dans le monde et à investir dans ce domaine;
- ii) d'en apprendre davantage sur les expériences vécues par les apprenants réfugiés et

déplacés et de communiquer cette information afin de sensibiliser les gens, de remettre en question les stéréotypes et de briser la stigmatisation;

iii) de défendre de manière proactive l'inclusion et l'intégration des jeunes réfugiés et déplacés dans les écoles, les communautés et/ou les lieux de travail.

Nous appelons toutes les parties prenantes à prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre ces interventions d'ici la fin de la campagne «Ensemble pour l'apprentissage» en 2023.

Nous croyons qu'il incombe à chacun de contribuer à réduire les disparités afin de remédier à la crise mondiale de l'éducation, qui s'aggrave d'année en année.

Nous, les membres du Conseil pour l'éducation des réfugiés, avons rédigé ce manifeste pour parler d'une seule voix de l'urgence de ces questions pour l'éducation des réfugiés. Nous espérons que l'anthologie qui suit éclairera nos récits et inspirera le changement.

Signé

Istarlin Abdi, Qais Abdulrazzaq, Bikienga Amdiatou, Laura Barbosa, Malual Bol Kiir, Nhial Deng, Amelie Fabian, Foni Joyce Vuni, Christine Mwongera, Nabaloum Pascaline, Anojitha Sivaskaran